



# ASSOCIATION MUNICIPALE SPORTS LOISIRS CULTURE

## DAROIS

2 rue de la Mare 21121 DAROIS

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association Municipale de Darois s'est tenue le 6 septembre 2022 à la Salle des fêtes.

33 personnes étaient présentes à cette réunion de rentrée. La Présidente les remercie

### 1 – Election du Conseil d'Administration et du bureau :

**Le Conseil d'Administration** : Madeleine BEURET, Agnès GUERREIRO, Jacques GIRARD, Christiane JORLAND, Hubert et Michèle MORNAND, Bruno MOUSSERON, Paulette SALAUN, Christian SANDRE, Alexandre TRÔME, Alain et Corinne ZIMMERMANN, Bernard MAZURIER, Daniel SEPRET, Eliane et Patrick FOUILLAUD, Romain ELVEZI, Jessica PERQUIN, Amandine COMES, Paulette VATAN, Audrey LAMB, Patrick GORNOUVEL, Anaëlle PONCET DELORIEUX, Jordan BOSSE

#### Le bureau :

**Présidente** : Jessica PERQUIN

**Vice-Président** : Romain ELVEZI

**Trésorière** : Amandine COMES

**Secrétaire** : Audrey LAMB

Claude BREVART et Régis BORDET sont désignés comme contrôleurs des comptes pour la 2<sup>e</sup> année de leur mandat.

### 2 – Les activités 2022 /2023 sont les suivantes :

Zumba, Marche, Gym douce, Chorale, Pétanque, Art Floral, Yoga, Temps libre, « de fil en aiguilles »

**Pour la gym et le yoga, chaque adhérent devra apporter son tapis personnel.** Le support tapis sera toutefois aménagé en 2 parties yoga et gym ce qui permettra de mettre à disposition un tapis aux personnes n'en ayant pas.

### 3 – Le calendrier des manifestations a été établi avec les dates suivantes et sous réserve d'annulation du fait de la crise sanitaire :

- Soirée master class zumba	Samedi 15 octobre 2022
- Soirée Théâtre	Samedi 19 novembre 2022
- Soirée dansante « star 80 »	Samedi 3 décembre 2022
- Carnaval + Soirée Jeux	Samedi 4 mars 2023
- LOTO	Dimanche 19 mars 2023
- Vide Grenier	Dimanche 4 juin 2023
- Fête de la musique	Samedi 24 juin 2023

4 – **Le montant de l'adhésion** est maintenu à 10 euros pour le 1<sup>er</sup> adhérent et 2 € pour les autres membres de la même famille et s'ajoute à la cotisation de l'activité choisie. **A régler au plus tard le 31/10/2022. Le bulletin d'adhésion joint doit être complété obligatoirement pour toutes les activités mêmes pour les activités gratuites et remis aux responsables de section (voir tableau joint)**

### 5 – Appel aux bénévoles

Nous voulons tous reprendre des activités et manifestations mais nous avons besoin de plus de personnes volontaires pour nous aider ponctuellement. Nous avons vraiment besoin de vous dans notre équipe conviviale. Faites-vous connaître auprès des personnes du bureau. Vous retrouverez leurs coordonnées sur le site de l'association.

### 6- Les liens utiles

Site de l'Association : <http://www.associationmunicipaledarois.fr>

Page facebook : <https://www.facebook.com/AMSLC-de-dAROIS-292328647971775/>